

Demande de Permis de construire – Construction d’une chaufferie biomasse à MAZINGARBE – Site VYNOVA

PC 12 - Attestation respect règles parasismiques

Note d’exclusion

Fiche documentaire

Maître d’ouvrage

Société VYNOVA Mazingarbe
Chemin des Soldats - 62670 MAZINGARBE

Maître d’œuvre Reference de l’opération

ENGIE Solutions
Société MANERGY
Construction d’une chaufferie biomasse à MAZINGARBE – Site VYNOVA

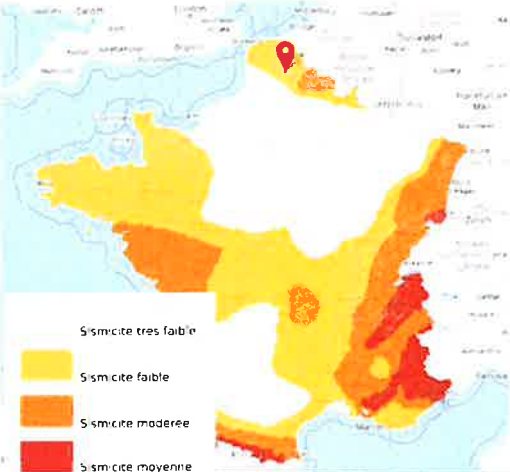
Coordonnées de la personne réalisant l’attestation

PM ARCHITECTES

11 rue Alfred de Vigny - 67200 Strasbourg
T. 03 88 27 23 23 - F. 03 88 27 23 33
www.pm-architectes.com
✉ contact@pm-architectes.com

Caractéristiques du projet

Les caractéristiques du projet sont les suivantes :

Zone de sismicité	Catégorie du bâtiment
Zone de sismicité 2 (faible)	Classe : risque normal Catégorie d’importance : II
Source : georisque.gouv.fr 	Source : Extrait de l’Art. R563-3 du Code de l’environnement « I. - La classe dite "à risque normal" comprend les bâtiments, équipements et installations pour lesquels les conséquences d’un séisme demeurent circonscrites à leurs occupants et à leur voisinage immédiat. » « Catégorie d’importance II : ceux dont la défaillance présente un risque moyen pour les personnes ; »

PM ARCHITECTES

11 rue Alfred de Vigny - 67200 Strasbourg
T. 03 88 27 23 23 - F. 03 88 27 23 33
www.pm-architectes.com
✉ contact@pm-architectes.com

Obligations

D'après l'Article R122-36 du Code de la construction et de l'habitation, le bâtiment n'est pas concerné par l'article L. 122-8 du Code de la construction et de l'habitation.

Conclusions

Par la présente note, nous vous indiquons donc qu'aucune justification spécifique relative au respect des règles de construction parasismique au stade de la conception n'est donc nécessaire.

Etabli par PM architectes, juillet 2025
PM Architectes

Michel
POUL
ET

Signature
numérique de
Michel POULET
Date :
2025.07.31
18:09:01
+02'00'

ENGIE Solutions

O. LE POULTEC